

CONSEIL D'ADMINISTRATION
94^e assemblée
17 mai 2011

Procès-verbal de la quatre-vingt-quatorzième assemblée du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 17 mai 2011 à 17 : 00 heures au CLSC Saint-Tite, 750, rue du Couvent à Saint-Tite et par conférence téléphonique.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Monsieur Alain Corriveau
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Monsieur Guy Lefebvre
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Marthe Rivard
- Madame Céline Roy
- Madame Gaétane Tremblay
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Monsieur Jean-Luc Henry
- Madame Josée Lebel
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Hélène C. Pepin
- Madame Sylvie Tellier

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, agit à titre de secrétaire.

CA-094-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 17 : 00 heures.

Résolution : 1513-05-11
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par monsieur Aimé Bernier, de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 17 : 00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-094-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1514-05-11
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par madame Marthe Rivard, que l'ordre du jour suivant soit adopté.

CA-094-01 Ouverture de l'assemblée.
CA-094-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
CA-094-03 Adoption du budget 2011-2012
CA-094-04 Levée de l'assemblée

- Adoptée à l'unanimité -

CA-094-03

ADOPTION DU BUDGET 2011-2012

Monsieur Aimé Bernier, président du comité d'audit, informe les membres du conseil d'administration sur le budget 2011-2012.

Le comité d'audit s'est réuni en séance spéciale ce mardi à 16 h pour prendre connaissance et procéder à l'analyse du budget 2011 – 2012.

Un budget équilibré comportant des revenus de 27 165 465 \$ et des dépenses de 27 165 465 \$ a été présenté aux membres du comité de vérification

Le comité d'audit recommande au conseil d'administration l'adoption du budget équilibré 2011-2012 comportant des revenus de 27 165 465 \$ et des dépenses de 27 165 465 \$.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1515-05-11
Relative à l'adoption du budget 2011-2012

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau de la santé et des services sociaux, notre établissement a la responsabilité de préparer et d'adopter un budget de fonctionnement dont les dépenses et les revenus doivent être en équilibre ;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'audit a procédé à l'étude détaillée du budget 2011-2012 et qu'il nous recommande de procéder à l'adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par monsieur Guy Lefebvre, que les administrateurs adop-

tent le budget 2011-2012 présenté démontrant que nous terminerons l'année financière en équilibre budgétaire.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-094-04

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de madame Alice Trottier, l'assemblée est levée à 17 h 15.

Gilles Maurais
Président

Alain Corriveau
Secrétaire

Adopté le